

THC DANS LES URINES

Par Alcool Info Service Postée le 30/09/2013 19:54

Bonjour. Je voulais vous faire part de mon "probleme" . Le 9 Octobre, je dois me présenter pour une visite médicale pour la gendarmerie et il y auras un depistage de drogue.

Je ne fume du cannabis que très rarement, mais la semaine du 13 au 20 Juillet, je suis partie en vacances et exceptionnellement j'ai beaucoup fumé cette semaine (tous les jours environ 2/3 joints). Ce fut la seul semaine de ma vie ou j'ai fumé tous les jours.

Depuis je n'y ai presque pas touché mais le 20 et 21 Septembre, pendant 2 soirée j'ai tirer sur les joints qui tournais. Je voulais donc savoir si le 9 octobre je serais positif au test d'urine.

Merci d'avance, Cordialement.

Mise en ligne le 02/10/2013

Bonjour,

Il ne nous est pas possible de vous dire si oui ou non vous serez positif au THC dans les urines le 9 octobre. Les éléments d'information dont nous disposons concernant le dépistage du THC dans les urines indiquent une positivité possible jusqu'à 5 jours pour un fumeur occasionnel, jusqu'à 70 jours pour un fumeur régulier (plus d'un joint par semaine).

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de demander vous même à pratiquer des analyses si vous voulez vérifier votre positivité avant cette visite médicale. N'hésitez pas à nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h) pour plus d'informations.

Cordialement.
